

Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 17 MAI 2022 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un ensemble immobilier sis **à AUBERVILLIERS (93300)**

38 rue Henri Barbusse et 35 rue des Postes

cadastré section BD numéro 155 pour une contenance cadastrale de 07 ares et 46 centiares.

Lot numéro 26 de l'état descriptif de division : La jouissance privative d'un **TERRAIN** nu situé en face du bâtiment B, de l'autre côté de la cour pavée.

Observations étant ici faites :

- **que le règlement de copropriété** du 6 février 1959 publié au 5^{ème} bureau des Hypothèques de la Seine le 15 mai 1959 volume 5190 numéro 18 (page numéro 29 : SERVITUDES-MITUYENNETES) **a prévu la faculté de faire édifier des bâtiments, garages ou constructions de quelque nature que ce soit**, sur le terrain formant le lot numéro 26,
- **que cette faculté a été rappelée** dans l'acte de vente reçu le 27 octobre 1972 par Maître Jean FOUCHE, Notaire à PONTOISE (Val d'Oise) publié au 2^{ème} bureau des Hypothèques de BOBIGNY le 22 novembre 1972 volume 463 numéro 10 (rubrique : RENVOIS SPECIALEMENT APPROUVES),
- **et que le procès-verbal de description** dressé le 19 juillet 2021 par Maître Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice associée à ROSNY-SOUS-BOIS (93), mentionne qu'un **local à usage de stockage et de bureau** a été édifié sur le terrain et comprend un espace à usage de hangar - stockage et un espace à usage de bureau, d'une **superficie privative** (Loi Carrez) de **136,25 m²**. Et les 320/1.000^{èmes} des P.C.G.

Les lieux sont loués

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 38 rue Henri Barbusse et 35 rue des Postes, 93300 AUBERVILLIERS**, représenté par son syndic en exercice, le Cabinet AMC, Société à Responsabilité Limitée au capital de 180.800 euros, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le numéro 518 512 074, ayant son siège social 26 rue des Noyers, 93300 AUBERVILLIERS, et elle-même représentée par son gérant y domicilié en cette qualité. Ayant pour Avocat, Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 120.000 Euros (Cent-vingt mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente. Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères, d'un montant de 12.000 Euros.

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

Fait et rédigé à PANTIN (93) le 28 mars 2022. Signé : Maître Florence LOUIS

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/08870
- à **Maître Florence LOUIS**, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray, 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**
- à **Maître Eric AUDINEAU**, membre de l'AARPI AUDINEAU-GUITTON, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 10 rue de la Pépinière, 75008 PARIS – **www.audineau.fr**
- sur le site **avoventes.fr**

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 9 MAI 2022 de 14 H 30 à 15 Heures